

La Ville de Sept-Îles est un employeur de choix, offrant des conditions de travail avantageuses et une expérience professionnelle stimulante à quelque 300 employé(e)s œuvrant dans des domaines variés. Son personnel a à cœur de travailler au maintien et au développement d'un milieu de vie de qualité pour les citoyens, en mettant de l'avant les valeurs de respect, de rigueur, d'intégrité et de fierté.

Postulez et joignez-vous à la belle et grande équipe de la Ville de Sept-Îles !

CONTREMAÎTRE - ATELIER MÉCANIQUE

Date de début et date de fin de l'affichage :

Du au ...

RÔLE

Le ou la contremaître - atelier mécanique est responsable d'effectuer la coordination des opérations de son département en voyant à l'entretien des véhicules de la Ville et au bon fonctionnement de ceux-ci. Entre autres, il ou elle :

- planifie, organise, dirige et contrôle les travaux et le personnel sous sa responsabilité;
- Planifie l'établissement des priorités des réparations mécaniques;
- Soutient ses employés et s'assure qu'ils exécutent leur travail conformément aux normes à suivre et qu'ils le font dans un milieu sécuritaire;
- S'assure des garanties sur les réparations et sur l'achat de nouvelles pièces de machinerie et équipement;
- Supervise l'application des politiques et des contrôles administratifs, émet au besoin des recommandations pour améliorer ceux-ci;
- Rédige les rapports journaliers;
- Participe à l'élaboration et au contrôle du budget de son département;
- Assume en dehors des heures de travail, en rotation avec les autres gestionnaires, le service de garde de la Ville et, au besoin, intervient sur les mesures d'urgence de la municipalité.

HORAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail de **40 heures/semaine**, du lundi au vendredi;
- Salaire annuel selon l'expérience pertinente (dans un domaine connexe) : **min 86 008 \$ - max. 99 736 \$**.

En plus de plusieurs avantages :

- Assurance collective et télémédecine;
- Banque de douze (12) congés de maladie ;
- Douze (12) jours fériés et un (1) flottant ;
- Banque de vacances dès l'embauche ;
- Programme d'aide aux employés (PAE) ;
- Programme de formation et de développement ;
- Régime de retraite à prestations déterminées.

EXIGENCES

Un ou une candidat(e) qui :

- possède un diplôme d'études professionnelles en mécanique ou toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinente;
- a une expérience dans le domaine de la gestion d'entretien d'une flotte de machinerie lourde;
- est titulaire d'un permis de conduire valide de classe 5.

Informations importantes

Les personnes intéressées doivent faire ressortir dans leur lettre de présentation et leur curriculum vitae qu'elles répondent à l'ensemble des exigences et profil recherchés. La copie de votre certificat d'études est obligatoire et les candidatures incomplètes ne pourront être considérées. Seuls les candidats retenus seront contactés.

La Ville de Sept-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature et à remplir le formulaire d'identification.